

Les maisons de projet de Nîmes Métropole

Communauté d'Agglomération



nîmes
métropole



- A quoi sert la maison des projets ?

Lieu de communication sur le projet de renouvellement urbain et sur tous les projets des deux quartiers Pissevin et Valdegour, la maison de projets est un lieu d'exposition, d'information, de co-construction du projet de renouvellement urbain avec les habitants.

la maison de projets permet aussi à l'équipe projet composée de la Chef de projet (Ville de Nîmes), de la directrice de projet NPNRU (Nîmes Métropole) et les équipes de Maitrise d'œuvre Urbaine d'organiser des réunions de travail et des ateliers participatifs avec les habitants

- **Que trouve-t-on dans la maison des projets ?**
 - Des panneaux de présentation du projet de renouvellement urbain à l'étude, des actions d'ores et déjà engagées par les différents partenaires du projet.
 - De l'information sur l'actualité du projet et la vie du quartier : projet en cours, animations, etc.
 - Un espace de discussion et de réunions ouvert aux partenaires du projet sur réservation.
 - Un espace d'affichage permettant l'organisation d'expositions temporaires sur de multiples sujets et notamment l'histoire du quartier.



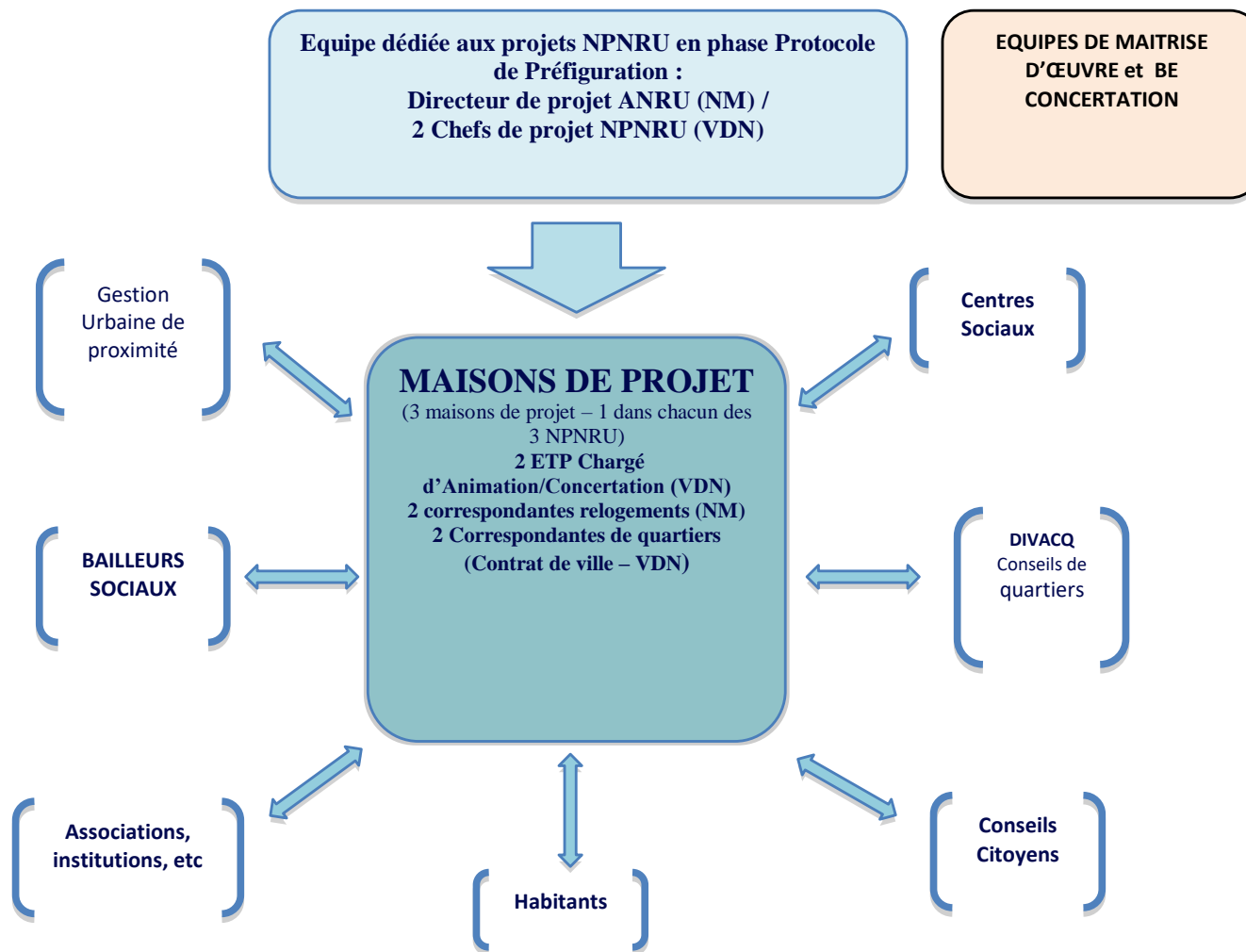
- **Qui anime la maison des projets ?**

- Un chargé de co-construction du projet (1ETP) est présent dans la maison de projets et organise toute la concertation / co-construction du projet en relation avec les chefs de projet NPNRU concernant les projets de renouvellement urbain, le service Cohésion territoriale de la ville concernant les actions du Contrat de Ville et avec la direction de la Communication de la Ville de Nîmes.

- La correspondante de quartier (service cohésion territoriale), assure une présence à mi-temps dans la maison de projets. Elle tient une permanence sur place auprès des associations des 2 quartiers et assure un appui au chargé de co-construction de manière à garantir une cohérence entre le projet de renouvellement urbain et les actions du contrat de Ville.

- Une chargée de relogement (Nîmes Métropole) sera également positionnée dans la maison de projets durant le temps de la mise en œuvre de la convention ANRU.

Une organisation structurée du dispositif de concertation



Inauguration le 26 juin 2017

Pop 2013: 15 597

Nîmes 2012: 146 710

Nîmes Métropole 2013: 248 054



Financement ANRU: 10 500 €

LES MAISONS DE PROJET DU QUARTIER MAS DE MINGUE ET CHEMIN BAS D'AVIGNON

Pop 2013: 3014

MAS DE MINGUE



Pop 2013: 7264

CHEMIN BAS D'AVIGNON/ CLOS D'ORVILLE



Photo: Ugent/ALU 2013



Inauguration le 29 juin 2017



Inauguration le 30 juin 2017

Financement ANRU: 3 500 € pour chaque maison

Merci pour votre attention

Communauté d'Agglomération



nîmes
métropole

